

# Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

La production des bulletins de salaires et l'établissement des déclarations sociales associées répondent à un certain nombre d'obligations légales qu'il est obligatoire de maîtriser. Il est donc fondamental d'actualiser régulièrement ses connaissances pour réaliser une paie juste, de la première ligne du bulletin de salaire jusqu'à la dernière, en maîtrisant des sujets aussi divers que les absences, les charges sociales, les multiples cas particuliers, etc. Au-delà du processus paie en lui-même, c'est l'image de l'entreprise et la légitimité des services Paie/RH qui peuvent être subordonnées à une paie de qualité.

### Parcours de formation éligible au CPF avec ajout de la certification "CCE - Certificat de Compétences en entreprise Traiter la Paie" :

Les CCE, ou Certificats de Compétences en Entreprise, sont des certifications professionnelles appartenant au Réseau National des CCI, donc à CCI France, et vous permettent de certifier de l'acquisition de compétences professionnelles dans un domaine d'activité ou une mission professionnelle. La certification peut prendre la forme d'un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum) ou d'une étude de cas de 3 heures (faisant suite à un parcours de formation conseillé). Dans ces deux cas, un jury de validation se réunit. La certification vous permet de mobiliser votre CPF pour financer toute ou partie des formations du parcours ou de l'accompagnement préalable, ainsi que l'examen de certification. Sa reconnaissance est nationale et pour une durée illimitée.

Sous-conditions (nous consulter), en validant le CCE "Traiter la Paie", vous pouvez aussi valider automatiquement le Bloc de Compétences 2 " Etablissement de la paie et des déclarations sociales associées " du Titre Assistant(e) en Ressources Humaines du réseau ESMAS de CCI France (RNCP 36612 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36612>) Vous obtenez alors une validation partielle d'un Titre Professionnel RH reconnu par l'Etat.

### Objectifs :

- Être capable de réaliser des bulletins de salaires simples, complexes et spécifiques
- Connaître les obligations déclaratives et minimiser le risque de sanction
- Connaître les différentes obligations selon le cas de suspension du contrat de travail
- Etablir les bulletins selon les dispositions légales ou conventionnelles
- Sécuriser les bulletins de paie au regard des salariés et des cotisations
- Maîtriser et contrôler la base de calcul des charges sociales
- Valider la rédaction des bulletins de paie

### Participants :

- Gestionnaires de paie (débutant ou confirmé)
- Responsables paie
- Responsables Ressources Humaines
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

### Prérequis :

Le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné. Si le candidat est « novice » et n'a pas exercé de mission effective, un délai devra être proposé (3 mois minimum) entre la formation et la certification pour acquérir l'expérience professionnelle nécessaire.

**5 300 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)

8 jours (56 heures) non consécutifs à 5300 euros pour le cycle " les fondamentaux" ou bien 15 jours (105 heures) non consécutifs à 8750 euros pour le cycle "avancé/approfondissements" + 3 heures pour la certification (si validation avec étude de cas)

Certificat de compétences en entreprise

Eligible au CPF

# Moyens pédagogiques et d'encadrement

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

## Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

## Modules obligatoires

### Les bases de la paie Niveau I

— 4 jours (28 heures) décomposées en 2 jours + 2 jours

### Approfondissement de la paie Niveau II : la gestion des absences indemnisées

— 2 jours (14 heures)

### Le contrôle des charges sociales

— 2 jours (14 heures)

## Modules optionnels

### Perfectionnement de la paie Niveau III : la paie et la rupture du contrat de travail

— 7 heures

### Perfectionnement de la Paie Niveau III : la paie et la gestion des salariés à temps partiel

— 1 jour (7 heures)

### Perfectionnement de la paie Niveau III : les contrats en alternance et les autres cas particuliers en paie

— 1 jour (7 heures)

### Sécuriser et optimiser sa gestion administrative du personnel (GAP)

— 4 jours (28 heures)

### Certificat de Compétences en Entreprise - CCE : Traiter la Paie

— Validation par une étude de cas (3 heures) ou par un portefeuille de preuves (accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum)

### La formation en résumé

Dans les entreprises françaises, 40 % des bulletins de paie comporteraient des erreurs (Ministère du Travail/Portail Cercle RH). Un salarié sur trois (33%) a déjà constaté une erreur sur sa fiche de paie au cours des douze derniers mois (Les Echos, novembre 2015). Ces erreurs sont de toute nature: montant du salaire, cotisations prélevées, nombre d'heures travaillées, calcul des congés payés et même remboursement des notes de frais. Les incidences en sont nombreuses tant pour l'entreprise que pour le salarié, aussi bien en terme de coût, que de confiance et de légitimité. L'établissement d'une fiche de paie nécessite tout à la fois des compétences juridiques et comptables qu'il convient de maîtriser de façon à avoir un bulletin de salaire juste et cohérent de la première à la dernière ligne.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

#### Objectifs :

- Etre capable de réaliser une paie "simple" et de produire un bulletin de salaire cohérent en tenant compte des dernières règles applicables en matière de droit social, de comptabilité, de gestion administrative du personnel.
- Pouvoir donner des réponses justifiées aux questions des collaborateurs

#### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Gestionnaires Paie débutants

#### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis sauf si elle est suivie dans le cadre d'un cycle certifiant (nous consulter).

### Le contenu

#### Les éléments de la rémunération brute

- Définir le salaire de base (horaire, forfait)
- Calculer les heures supplémentaires et complémentaires
- Gérer les avantages en nature, les primes diverses

#### La gestion des absences

- Calculer les absences non rémunérées
- La gestion des congés payés (acquisition, décompte, indemnités selon la règle du maintien de salaire ou du dixième)
- La gestion des jours fériés, des jours de repos, absences diverses

#### Les cotisations sociales

- Les bases et la répartition des taux salarié/employeur des cotisations sociales
- La régularisation du plafond de sécurité sociale et des tranches
- Comprendre les éléments nécessaires au calcul des réductions de charges

**2 200 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions  
(nous consulter)

4 jours (28 heures)  
décomposées en 2 jours +  
2 jours

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Aide Comptable  
Cycle Comptabilité Débutant  
Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"  
Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

#### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 05/10, 06/10, 12/10, 13/10
- 13/11, 14/11, 20/11, 21/11

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 09/10, 10/10, 16/12, 17/10

Roanne - 04 77 44 54 69

- 09/10, 10/10, 16/10, 17/10

## Les éléments de la rémunération nette

- Savoir calculer le salaire net, le net à payer avant et après impôt, le net imposable pour le calcul du prélèvement à la source
- Gérer les indemnités pour frais professionnels
- Savoir calculer le montant des saisies sur salaire, acomptes, avances

Les mentions du bulletin de paie et les modalités pour une remise par voie électronique. Les conséquences de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) sur les différentes déclarations sociales.

### Les + de la formation :

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

# Approfondissement de la paie Niveau II : la gestion des absences indemnisées

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

Toutes les entreprises sont confrontées à la gestion des périodes de suspension du contrat de travail liées à une absence pour maladie, pour accident du travail, pour congé maternité/paternité, etc. La particularité de ce type d'absences en paie réside dans l'obligation de verser une partie du salaire, dans le cadre d'un complément de salaire, et de gérer les indemnités journalières de sécurité sociale ainsi que les indemnités complémentaires versées par un régime de prévoyance présent dans l'entreprise. Cette formation vous donnera toutes les clés pour sécuriser votre paie au vue de ce type d'absences.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

### Objectifs :

- Connaître les différentes obligations selon le cas de suspension du contrat de travail
- Etablir les bulletins de paie selon les dispositions légales ou conventionnelles
- Sécuriser les bulletins de paie au regard des salariés et des cotisations

### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie

### Prérequis :

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie) ou avoir suivi le module "Les bases de la paie Niveau I"
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

**1 300 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions (nous consulter)

2 jours (14 heures)

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"  
Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 22/06, 23/06
- 04/12, 05/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 19/06, 20/06
- 09/11, 10/11

Roanne - 04 77 44 54 69

- 19/06, 20/06
- 09/11, 10/11

## Le contenu

### La gestion des indemnités journalières de sécurité sociale selon l'absence

- Les différentes formalités à établir par l'entreprise
- Les conditions d'affiliation du salarié pour obtenir des indemnités
- Le calcul des indemnités sécurité sociale selon l'absence
- Le régime social et fiscal de ces indemnités

### Le calcul du complément de salaire

- Les conditions à remplir par le salarié
- Le calcul de l'absence, des jours éventuels de carence
- Les modalités de calculs pour un maintien de salaire en net ou en brut
- La gestion des indemnités de prévoyance

### Les conséquences sur le contrat selon la nature de l'absence

- Les obligations réciproques des parties
- Le calcul de l'ancienneté
- Le calcul du droit à congés payés
- Les conséquences de l'absence en cours de préavis
- Les formalités et les règles d'indemnisation pour le salarié en temps partiel thérapeutique
- Les particularités relatives au prélèvement à la source des indemnités journalières de sécurité sociale en cas de subrogation

## Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

## La formation en résumé

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) obligatoire pour toute entreprise depuis le 1er janvier 2017 est basée sur une transmission mensuelle des données individuelles des salariés, automatisée par le logiciel paie chargé de répartir les données vers les destinataires concernés par ces éléments. Tel est le cas concernant les déclarations sociales URSSAF, Pôle emploi, retraite complémentaire et prévoyance. Or une connaissance approfondie des bases des cotisations avant la validation de la paie minimise les risques de redressement. Cette formation a donc pour objectif de sécuriser le calcul des charges sociales et donc les bulletins de paie.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

### Objectifs :

- Maîtriser et contrôler la base de calcul des charges sociales
- Valider la rédaction des bulletins de paie

### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

### Prérequis :

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

## Le contenu

Comprendre et valider les éléments constituant les charges sociales d'un bulletin de paie.

- Les conséquences du plafond de sécurité sociale (temps plein, temps partiel, entrée et sortie en cours de mois, forfait jours, absences)
- Appréciation des taux de cotisations patronales supplémentaires
- Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite supplémentaire et de prévoyance
- L'assiette spécifique de la CSG/CRDS et du forfait social
- La gestion sociale de l'épargne salariale

### Maîtriser le calcul des exonérations de charges

- Les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts (certains stagiaires et mandataires)
- La réduction générale des cotisations patronales (dispositif Fillon)
- La réduction salariale des heures supplémentaires et complémentaires

**1 300 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions  
(nous consulter)

2 jours (14 heures)

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"  
Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 03/07, 04/07
- 11/12, 12/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 26/06, 27/06
- 07/12, 08/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 26/06, 27/06
- 07/12, 08/12

## Le rôle et le pouvoir de l'URSSAF

- Le contrôle, les sanctions et les procédures contentieuses
- Les demandes de versement en un lieu unique et de délais de paiement
- Le rescrit social et la procédure transactionnelle

### Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)



# Perfectionnement de la paie Niveau III : la paie et la rupture du contrat de travail

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

Le calcul des indemnités de rupture ainsi que leur régime social et fiscal est différent selon le motif de la rupture du contrat de travail. L'appréciation des dates de fin de contrat est également essentielle pour réaliser dans les meilleures conditions le solde de tout compte et les formalités liées au départ du salarié. De même, l'entreprise est parfois dans l'obligation de gérer des sommes versées postérieurement à la rupture du contrat, notamment en cas de litiges. Cette formation vous permet donc de sécuriser en paie toute la partie relative à la fin du contrat de travail.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

### Objectifs :

- Connaître les différents cas de rupture du contrat de travail
- Contrôler les soldes de tout compte
- Sécuriser les bases de cotisations sociales
- Connaître la gestion sociale et fiscale des sommes versées après la rupture du contrat

### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

### Prérequis :

Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)

Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

## Le contenu

### Les différents cas de rupture du contrat

- Les cas de rupture à l'initiative du salarié
- Les cas de rupture à l'initiative de l'employeur
- Les cas de rupture d'un commun accord

### Les différentes sommes versées lors de la rupture

- Calcul de l'indemnité de licenciement, de départ à la retraite, de rupture conventionnelle
- Calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés
- Calcul de l'indemnité compensatrice de préavis
- Le régime fiscal et social des indemnités de rupture

### Les formalités liées à la rupture du contrat

- Le reçu pour solde de tout compte
- L'attestation Pôle Emploi
- Le certificat de travail
- La portabilité des régimes de prévoyance et de frais de santé

### La gestion sociale et fiscale des sommes versées après la rupture du contrat

- La transaction
- La clause de non concurrence
- Les rappels de salaire
- Les dommages et intérêts

**700 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions  
(nous consulter)

7 heures

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"

### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 12/09
- 08/12

## Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

# Perfectionnement de la Paie Niveau III : la paie et la gestion des salariés à temps partiel

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

Les entreprises sont amenées à gérer de plus en plus de salariés à temps partiel, soit au titre d'une embauche soit d'un avenant à durée déterminée ou indéterminée. Ce profil nécessite de nombreuses connaissances juridiques pour établir les bulletins de paie en toute conformité concernant les éléments variables, la gestion des congés payés et les bases de cotisations. Cette formation vous donnera ainsi toutes les clés pour sécuriser en paie la gestion des salariés à temps partiel.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

### Objectifs :

- Analyser les différents aménagements du travail à temps partiel
- Respecter la réglementation spécifique des temps partiel
- Sécuriser les éléments variables et les bases de cotisations sociales

### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

### Prérequis :

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

**700 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions (nous consulter)

1 jour (7 heures)

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 11/09
- 07/12

## Le contenu

### Les principales caractéristiques du contrat de travail à temps partiel

- Définition et mise en place du temps partiel
- La répartition des horaires sur la semaine, sur le mois ou sur l'année
- Principe d'égalité de traitement
- Le congé parental et le temps partiel thérapeutique

### La gestion des éléments variables

- Limite et rémunération des heures complémentaires
- Principe et rémunération des compléments d'heures
- La gestion des primes conventionnelles
- Calcul des droits et indemnités de congés payés

### Temps partiel et charges sociales

- Le plafond de sécurité sociale
- La réduction générale des cotisations patronales
- La réduction de cotisations salariale sur les heures complémentaires
- Les possibilités de cotiser sur un temps plein
- Les modalités de calculs des indemnités de rupture pour un temps partiel passé à temps complet ou inversement

## Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

# Perfectionnement de la paie Niveau III : les contrats en alternance et les autres cas particuliers en paie

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

La présence de profils ou de contrats spécifiques au sein d'une société, comme les contrats en alternance, a des conséquences sur la rédaction des bulletins de paie et notamment sur les charges sociales. Bien connaître les particularités de ces différents profils permet de sécuriser au mieux les éléments variables de paie ainsi que la base des cotisations. Cette formation vous donnera donc toutes les clés pour sécuriser en paie la gestion des contrats en alternance et autres cas "atypiques".

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

### Objectifs :

- Identifier les particularités de la paie selon le statut ou le contrat
- Suivre et intégrer l'actualité sociale pour les différents statuts
- Valider ses connaissances sur des paies particulières

### Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

### Prérequis :

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

## Le contenu

### La gestion des contrats en alternance en CDD ou en CDI

- Le contrat d'apprentissage (statut, salaire, base de cotisations)
- Le contrat de professionnalisation (statut, salaire, réduction de charges)

### La gestion des contrats à durée déterminée de droit commun - CDD

- Les caractéristiques du bulletin selon les motifs de recours
- La préparation du solde de tout compte (calcul de l'indemnité de précarité et l'indemnité compensatrice des congés payés)

### Le traitement des paies des personnes n'ayant pas le statut salarié

- Les stagiaires avec gratification obligatoire ou non
- Les dirigeants affiliés au régime général de sécurité sociale
- Cette journée est un plus pour le suivi de la formation contrôle des charges sociales

### Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations RH 2023 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".

**700 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions  
(nous consulter)

1 jour (7 heures)

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 16/06
- 21/09
- 17/12

# Moyens pédagogiques et d'encadrement

## **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

## **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

# Sécuriser et optimiser sa gestion administrative du personnel (GAP)

Ressources Humaines, Enjeux Humains et Santé Sécurité au Travail - 2023

## La formation en résumé

Dans un environnement légal et réglementaire en constante évolution, il est fondamental pour un opérationnel RH d'actualiser ses connaissances afin de sécuriser ses actions en matière de gestion administrative du personnel. Au-delà du risque de contentieux, une GAP sécurisée vous garantit aussi un socle serein plus propice à un dialogue social de qualité. Cette formation vise donc à vous donner toutes les connaissances en matière de GAP ou Gestion Administrative du Personnel (anciennement Administration du Personnel), en lien avec le cadre juridique en cours et à l'appui de cas réels d'entreprises. Un support très complet et actualisé en permanence vous sera remis et vous aurez l'occasion de traiter de tous les points qui vous questionnent dans vos propres pratiques. Nous assurons même le service après-vente si questions il y a après la session de formation.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans trois cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle certifiant Assistant(e) RH: piloter l'Administration du Personnel et participer au bon fonctionnement du CSE
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

### Objectifs :

- Acquérir les méthodes et outils pour une meilleure gestion administrative du personnel au quotidien
- Veiller au respect des délais et de la réglementation sociale

### Participants :

- Opérationnel RH, Assistant(e)s de Direction PME/PMI, Technicien(ne)s de paie
- Toute personne ayant la responsabilité de la gestion administrative du personnel

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis sauf si elle est suivie dans le cadre d'un cycle certifiant (nous consulter).

## Le contenu

### Comprendre le contexte légal et conventionnel de la gestion du personnel

- Articulation entre le Code du travail, la convention collective, l'accord d'entreprise, les usages, le règlement intérieur et notes de services, la jurisprudence: la hiérarchie des normes
- Les modalités de dénonciation ou de révision de certaines sources de droit
- Comment suivre l'actualité RH
- Rechercher l'information de manière fiable et efficace: savoir utiliser les différentes sources (sites Internet, ouvrages, Code du Travail, etc.)

### Les formalités et informations nécessaires à l'embauche

- La promesse d'embauche
- Les contrats aidés (apprentissage, professionnalisation..)
- Le suivi de la période d'essai : les obligations pour le renouvellement et la rupture
- DPAE, affiliations diverses, épargne salariale..

**2 200 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions (nous consulter)

4 jours (28 heures)

Mises en situation

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"  
Cycle certifiant Assistant(e) RH: piloter l'Administration du Personnel et participer au bon fonctionnement du CSE  
Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 11/09, 12/09, 18/09, 19/09
- 16/11, 17/11, 23/11, 24/11

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 21/09, 22/09, 28/09, 29/09

Roanne - 04 77 44 54 69

- 21/09, 22/09, 28/09, 29/09

## Suivre le quotidien des salariés

- L'organisation des dossiers du personnel
- Les différentes visites médicales auprès du médecin du travail
- Connaître les différents aménagements du temps de travail et leurs contrôles
- Le suivi des différents entretiens obligatoires
- Gérer les absences (maladie, mi-temps thérapeutique, accident du travail, congé maternité, congé paternité)
- Les congés payés : les règles d'acquisition et le suivi de la prise effective
- Rappel des obligations de formation (Plan de Développement des Compétences, Entretien Professionnel)

## Le bulletin de paie

- Comprendre les différentes lignes du bulletin : base, tranche, taux
- Gérer les acomptes, les avances sur salaires, les trop perçus et les saisies sur salaire

## Les formalités obligatoires liées à la sortie de l'effectif

- Maîtriser les différentes modalités de rupture du contrat et leurs conséquences
- Le solde de tout compte, certificat de travail, attestation Pôle Emploi, portabilité pour les régimes de prévoyance

## Maîtriser les obligations de l'employeur

- Les affichages et registres obligatoires
- Les obligations vis-à-vis de l'Inspection du Travail
- Le suivi des effectifs pour certaines obligations

## La place de la déclaration sociale nominative (DSN) obligatoire et des IRP dans la gestion du personnel

### Les + de la formation :

- Formateur expérimenté et issu de la profession
- Un support très complet et actualisé en permanence vous sera remis et vous aurez l'occasion de traiter de tous les points qui vous questionnent dans vos propres pratiques. Nous assurons même le service après-vente si questions il y a après la session de formation.
- Vous pourrez aussi retrouver ce module dans trois cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:
  - Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
  - Cycle certifiant Assistant(e) RH: piloter l'Administration du Personnel et participer au bon fonctionnement du CSE
  - Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise
- La formation intègre les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles



# Moyens pédagogiques et d'encadrement

## **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

## **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

### La formation en résumé

Ce CCE, comme tous les autres CCE commercialisés par CCI Formation Lyon Métropole, est aujourd'hui référencé par France Compétences et est de fait éligible au CPF. Les CCE, ou Certificats de Compétences en Entreprises, sont des certifications professionnelles appartenant au Réseau National des CCI, donc à CCI France, et vous permettent de certifier l'acquisition de compétences professionnelles dans un domaine d'activité ou une mission professionnelle.

La certification peut prendre la forme d'un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum) ou d'une étude de cas de 3 heures (faisant suite à un parcours de formation conseillé). Dans ces deux cas, un jury de validation se réunit.

La certification vous permet de mobiliser votre CPF pour financer toute ou partie des formations du parcours ou de l'accompagnement préalable, ainsi que l'examen de certification. Sa reconnaissance est nationale et pour une durée illimitée. Autrement dit, la certification est valable à vie.

[Répertoire Spécifique de France Compétences : RS5369](#)

#### Objectifs :

- Capitaliser sur son expérience professionnelle en gestion de paie
- Valoriser ses compétences en gestion de paie
- Cette certification a pour objectif de certifier les compétences suivantes :
- Analyser les évolutions légales et réglementaires en matière de paie et de déclarations sociales et fiscales et identifier leurs impacts sur les outils de gestion
- Réaliser un bulletin de salaire de A à Z
- Réaliser une DSN Déclaration Sociale Nominative
- Gérer les absences indemnisées
- Maîtriser et contrôler la base de calcul des charges sociales
- Maîtriser les particularités des contrats en alternance et statuts particuliers
- Maîtriser la paie des salariés à temps partiel
- Maîtriser les différents cas de rupture du contrat

#### Participants :

- Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences en gestion de paie
- Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné
- Gestionnaires de paie (débutant ou confirmé)
- Responsables paie
- Responsables Ressources Humaines
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

#### Prérequis :

Il est conseillé d'avoir suivi le parcours de formation : Cycle technicien - gestionnaire de paie (Les fondamentaux 56 heures ou Avancé 105 heures) dont vous pourrez retrouver le programme sur notre site Internet. Des échanges préalables permettront de vous expliquer le dispositif, de valider votre projet professionnel et de construire votre parcours de formation. Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné. Si le candidat est « novice » et n'a pas exercé de mission effective, un délai devra être proposé (3 mois minimum) entre la formation et la certification pour acquérir l'expérience professionnelle nécessaire.

**500 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)  
Éligible au CPF

"+" le prix du parcours de formation conseillé ou de l'accompagnement au portefeuille de preuves

Validation par une étude de cas (3 heures) ou par un portefeuille de preuves (accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum)

Certificat de compétences en entreprise

Éligible au CPF

Formation certifiante

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"

### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 07/07
- 20/10
- 14/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 07/07
- 20/10
- 14/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 07/07
- 20/10
- 14/12

### Le contenu

## Préparation de la paie et des déclarations sociales et fiscales

Identifier les facteurs d'évolution pour la gestion de la paie et des déclarations sociales et fiscales de l'entreprise conformément à la réglementation, en s'appuyant sur des informations fiables et actualisées collectées dans la presse spécialisée ou auprès d'organismes de référence (institutions, organisations professionnelles, prestataires), afin de constituer une documentation complète et actualisée.

Analyser les informations relatives aux évolutions repérées, en évaluant leur impact sur le processus de gestion de la paie et des déclarations sociales et fiscales, afin d'assurer et actualiser le paramétrage des outils de gestion de la paie selon les caractéristiques de l'entreprise et du statut du salarié.

Organiser la collecte des informations relatives aux situations individuelles des salariés, en définissant les procédures permettant la remontée de données complètes et exactes dans le respect des impératifs de confidentialité, afin de disposer des éléments nécessaires au calcul et à l'établissement des paies et des déclarations sociales et fiscales.

### Traitement, enregistrement et contrôle de la paie

Analyser les informations collectées pour chaque salarié concernant les événements et variables de leur rémunération, afin de les saisir et de paramétrer les outils de gestion de la paie en vue de l'établissement et de l'édition des bulletins de salaires.

Contrôler la validité et la conformité des bulletins de salaire à établir, en vérifiant l'exactitude et la complétude des informations au regard de ses outils de suivi, afin de les valider et de réaliser la paie des salariés dans les délais impartis.

Etablir les bulletins de salaire du personnel de l'entreprise, en saisissant les éléments variables relatifs aux situations individuelles et en effectuant le contrôle des charges dans un outil de gestion informatique dédié et en veillant au respect des obligations légales et des délais impartis, pour transférer des informations aux services comptables /financiers et diffusion aux salariés.

Assurer l'information des salariés concernant les éléments relatifs à leur paie, en répondant de façon argumentée et adaptée à leur demande et en respectant les obligations de confidentialité, afin de garantir leur compréhension.

### Traitement, enregistrement et contrôle des déclarations sociales et fiscales

Etablir les déclarations sociales et fiscales auprès des administrations concernées, en élaborant des données de synthèse à l'appui de bulletins de salaire et en réalisant les procédures de télétransmission dans le respect des règles, afin de garantir la mise en conformité de l'entreprise au regard de ses obligations légales et conventionnelles.

Vérifier l'effectivité du paiement des cotisations sociales et fiscales pour l'entreprise et du versement du prélèvement à la source pour le compte des salariés dans les délais impartis.

Contrôler la validité et la conformité des déclarations sociales et fiscales transmises, en s'assurant de leur enregistrement et de leur acceptation par les administrations concernées et en vérifiant l'exactitude des informations communiquées, afin de repérer les éventuelles erreurs ou anomalies et de les corriger.

Assurer l'interface avec les organismes publics concernés, notamment en cas de contrôle, en produisant et mettant à disposition les documents et supports et demandés et en apportant les justifications et explications attendues par l'administration, afin de prouver la régularité des déclarations et cotisations de l'entreprise.

### Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu du terrain

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

Epreuve écrite (cas pratique) basée sur le référentiel de la compétence visée ou constitution d'un portefeuille de preuves (nous consulter pour les modalités d'évaluation)

Obtention du certificat : si 80% des critères du référentiel sont validés

Instance de certification : CCI France

